

REPUBLIQUE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 2008-397 DU 17 JUILLET 2008
Chargeant Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de
l'Industrie et du Commerce de l'intérim de Monsieur
Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des
Finances

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,
CHEF DE L'ETAT,
CHEF DU GOUVERNEMENT,

- Vu la Loi n°90-032 du 11 décembre 1990, portant Constitution de la République du Bénin
- Vu la Proclamation le 29 mars 2007 par la Cour Constitutionnelle des résultats définitifs de l'élection présidentielle du 19 mars 2006 ;
- Vu le Décret n° 2007-540 du 02 novembre 2007 portant composition du Gouvernement ;
- Vu le Décret n°2008-395 du 15 juillet 2008 chargeant Monsieur Issifou KOGUI N'DOURO, Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale de l'intérim du Président de la République pour compter du 15 juillet 2008 ;

D E C R E T E

Article 1^{er} : Pendant l'absence de Monsieur Soulé Mana LAWANI, Ministre de l'Economie et des Finances, son intérim sera assuré par Monsieur Grégoire AKOFODJI, Ministre de l'Industrie et du Commerce pour compter du mardi 15 au vendredi 18 juillet 2008.

Article 2 : Le présent Décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 17 juillet 2008

Pour le Président de la République,
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement absent,
Le Ministre d'Etat Chargé de la Défense Nationale
assurant l'intérim,



Issifou KOGUI N'DOURO